

EMC 1 - Représenter les autres et servir l'intérêt général

Introduction

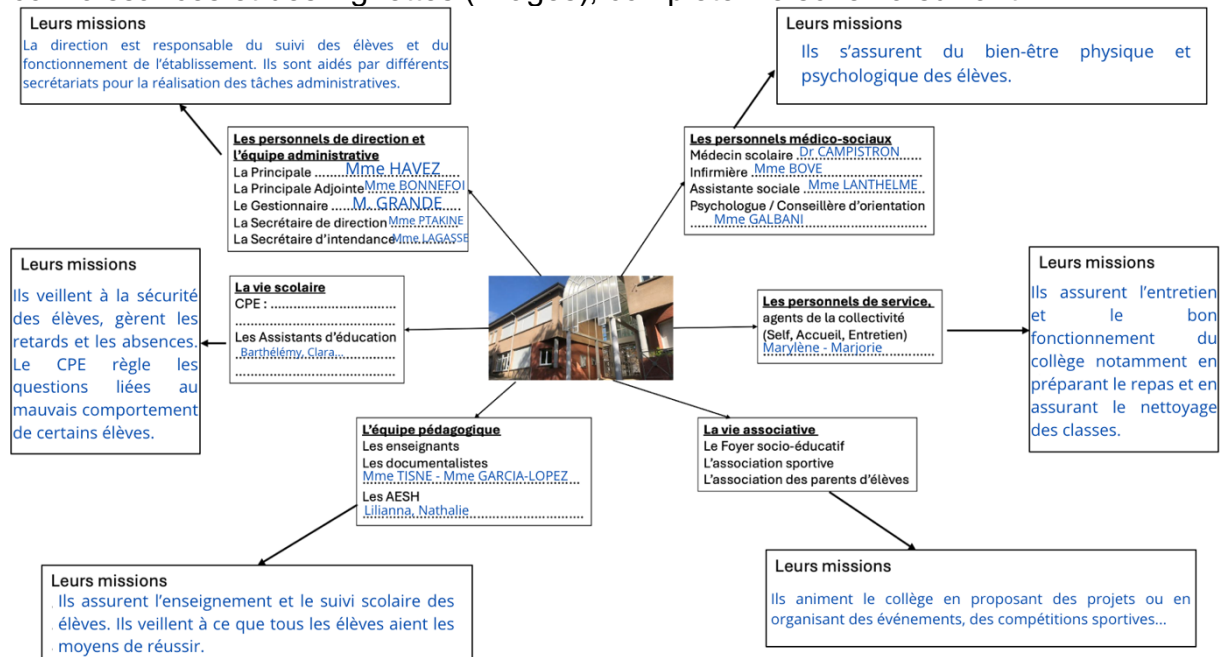
À leur arrivée au collège, les élèves de 6e découvrent un nouvel établissement, avec ses règles, son fonctionnement et les différents acteurs qui y travaillent. Ils vont y passer quatre années et peuvent participer quotidiennement à sa vie pour en faire un espace partagé, où chacun peut trouver sa place. Comment participer à la vie collective et agir au service de l'intérêt général ?

I. Comment fonctionne la communauté scolaire ?

A. Des personnels aux missions différentes

Activité 1 - Les personnels du collège François Mitterrand

Consigne : Cela fait quelques jours que vous découvrez le collège, à l'aide de vos connaissances et des vignettes (images), complétez le schéma suivant.

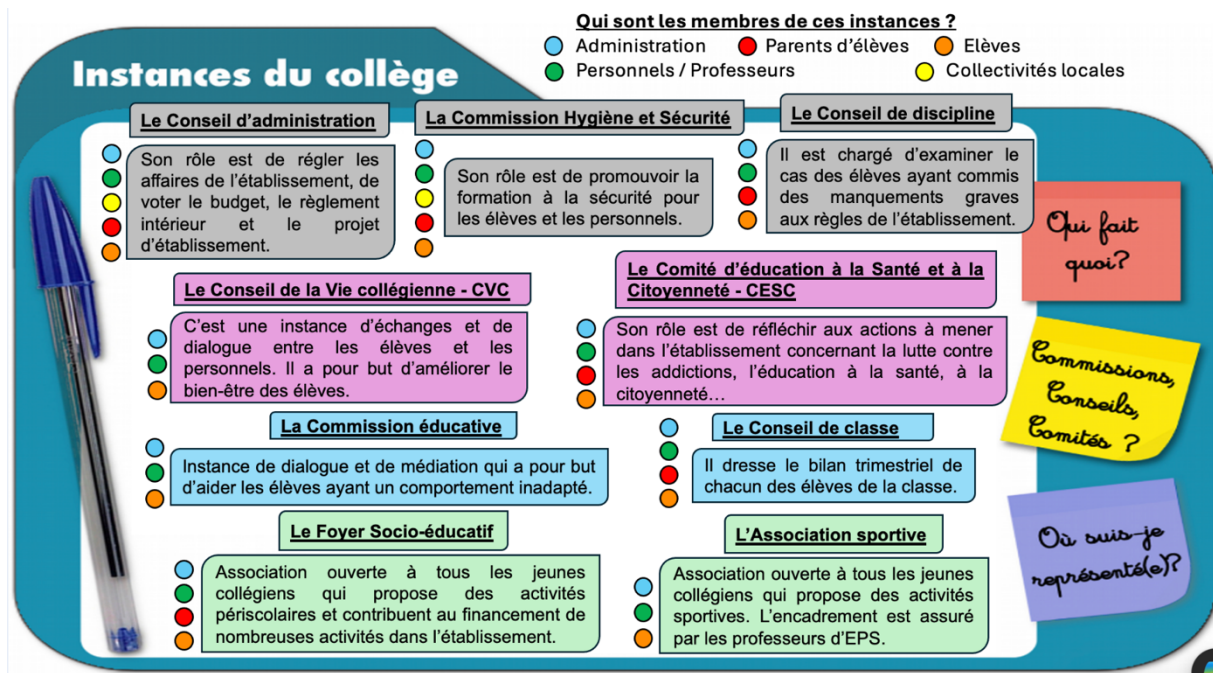


B. Des instances pour faire fonctionner le collège

Activité 2 - Les instances dans un établissement scolaire

Consigne : Remplacez dans le schéma à l'endroit qu'il convient les vignettes ci-dessous, collez-les et identifiez les membres des différentes instances à partir des ronds à colorier.

https://youtu.be/7s_LjWbTb6g?si=bniemm3CkT5cjluZ



Le collège fonctionne grâce à différents acteurs et différentes instances. Les élèves peuvent eux aussi participer à cette **vie collective**, notamment en élisant des représentants.

II. Comment représenter les autres de manière responsable ?

A. Être élu pour représenter ses camarades

Activité 3 - L'élection des délégués de classe

Documents 1 à 3

1°) Identifiez quel terme revient dans les trois documents pour expliquer la mission principale d'un délégué de classe.

Il s'agit du terme de « porte-parole ».

2°) A l'aide des documents, listez deux qualités nécessaires pour être un bon délégué de classe.

Plusieurs réponses possibles :

- Être responsable ;
- Être à l'écoute ;
- Savoir communiquer ;
- Être sérieux ;
- Être capable de défendre les intérêts de la classe ;
- Être respectueux ;
- Être capable de prendre la parole.

3°) Être délégué offre-t-il des avantages personnels ?

Non, être délégué n'est pas un privilège.

4°) Dans son témoignage, Fatou dit qu'un délégué doit "avant tout être responsable", qu'est-ce que cela signifie selon vous ?

Être responsable signifie prendre au sérieux le rôle qui a été confié par les élèves : les écouter, représenter leurs intérêts, respecter les autres, participer aux réunions et assumer les conséquences de ses paroles et de ses décisions.

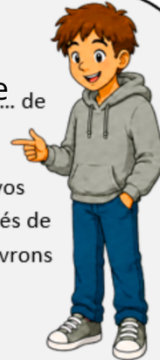
5°) Nommez les instances, mentionnées dans les documents, auxquelles les délégués de classe participent.

On peut relever : Conseil de classe, CVC, conseil d'administration.

Document 4

6°) A l'aide des mots au-dessus du schéma, imaginez ce que pourrait être la profession de foi (acte de candidature) de Chaïma et Maxence.

Représenter / Noter les remarques importantes / Suppléant / Privilège / Questionnaire / Titulaire / Porte-parole / L'exemple / Défendre vos intérêts / A l'écoute / Conseil de classe



La profession de foi de Chaïma et Maxence

Bonjour, je m'appelle Chaïma et je me présente pour être déléguée titulaire de la classe tandis que mon ami Maxence sera mon suppléant

Nous voulons avant tout être élus afin de représenter la classe en étant vos porte-parole Nous pensons avoir les qualités pour être délégués de classe car nous sommes à l'écoute. Nous savons que nous devons montrer l'exemple et que nous n'aurons aucun privilège de la part des professeurs.

Nous vous préparerons à chaque trimestre un petit questionnaire afin de voir ce que vous pensez du collège. Cela permettra d'être plus efficaces lors du conseil de classe où nous devons noter les remarques importantes sur chaque élève et défendre vos intérêts

VOTEZ POUR NOUS !
Chaïma et Maxence

Document 5

7°) Nommez les deux personnes chargées d'aider le Président du bureau de vote.

On les nomme les assesseurs.

8°) Comment se nomme l'objet dans lequel les électeurs glissent l'enveloppe contenant leur bulletin de vote ?

On l'appelle une urne.

9°) Pourquoi plusieurs personnes aident à la gestion du vote selon vous ?

Ils agissent pour garantir le bon déroulement du scrutin, contrôler les différentes étapes et contribuer à garantir la régularité et la sincérité du vote.

10°) Comment nomme-t-on un vote non comptabilisé car le bulletin est rayé ? ou car le bulletin est vierge ?

Attention, il faut bien distinguer les deux notions :

- *Bulletin vierge = vote blanc ;*

- *Bulletin raturé, déchiré, comportant plusieurs bulletins différents, etc. = vote nul.*

11°) Combien de délégués titulaires sont élus dans chaque classe ?

On vote pour deux délégués titulaires, ainsi que leurs suppléants.

12°) Qu'est-ce qui permet de garantir que le secret du vote ?

L'isoloir et l'utilisation d'une enveloppe, qui empêchent de connaître le choix de l'électeur.

13°) Qu'est-ce que la majorité absolue ?

La majorité absolue correspond à plus de la moitié des suffrages exprimés = 50% des voix + 1.

14°) Qu'est-ce que la majorité relative ?

C'est le fait d'obtenir plus de voix que les autres candidats, sans nécessairement obtenir plus de la moitié des suffrages.

1 Voter pour choisir des représentants  Deux délégués titulaires sont élus par classe. Tous les élèves peuvent voter et se présenter. Les élèves participent à une <u>élection</u> pour élire leurs <u>délégués</u> de classe.	2 Les missions du délégué  Le délégué est le <u>porte-parole</u> de la classe : il doit <u>écouter</u> les élèves, <u>transmettre</u> leurs remarques et <u>défendre</u> leurs intérêts. Il participe aussi au <u>conseil de classe</u> Être délégué n'est pas un <u>privilege</u> : il faut montrer l'<u>exemple</u>
3 Le déroulement et les règles de l'élection  Le vote se fait avec des <u>bulletins</u>, une enveloppe, un <u>isoloir</u> et une urne. Il est libre et <u>secret</u>. Les voix sont comptées lors du <u>dépouillement</u> Au 1er tour, il faut la <u>majorité absolue</u> au 2e tour, la <u>majorité relative</u> suffit.	4 D'autres formes d'engagement au collège  Les élèves peuvent aussi s'engager dans l'<u>AS</u>, le <u>CVC</u> ou le <u>FSE</u> pour proposer des idées, organiser des projets et agir pour l'<u>intérêt général</u>
Mots à placer (Attention : certains mots sont des pièges et ne sont pas à placer) AS • association • bulletins • conseil de classe • CVC • défendre • délégués • démocratie • dépouillement • écouter • élection • exemple • FSE • instance • intérêt général • isoloir • majorité absolue • majorité relative • porte-parole • privilege • projet • représentants • transmettre • vote • secret	

B. Des représentants à différentes échelles

Activité 4 - Choisir ses représentants

Consigne : A l'aide des deux vidéos ci-dessous, complétez les éléments manquants dans le tableau.

Échelle	Exemple de représentant	Nom de l'élection	Durée du mandat	Personnes représentées	Cadre d'action	Rôle principal
 Classe	Délégués de classe	Élection des délégués de classe	1 année scolaire	Les élèves de la classe	Conseil de classe, vie de classe	Porter la parole des élèves
 Collège	Élus du CVC / représentants des élèves	Élection ou désignation selon le collège	1 année scolaire	Les élèves du collège	CVC, projets du collège	Proposer des idées pour améliorer la vie du collège
 Commune	Conseillers municipaux élus directement, puis maire élu indirectement	Élections municipales	6 ans	Les habitants de la commune	Conseil municipal	Gérer les affaires de la commune
 Département	Conseillers départementaux	Élections départementales	6 ans	Les habitants du département	Conseil départemental	Gérer les affaires du département
 La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée	Conseillers régionaux	Élections régionales	6 ans	Les habitants de la région	Conseil régional	Gérer les affaires de la région
 Pays	Députés	Élections législatives	5 ans	Les citoyens français	Assemblée nationale	Débattre et voter les lois
 Pays	Sénateurs élus indirectement	Élections sénatoriales	6 ans	Les collectivités territoriales	Sénat	Débattre et voter les lois
 Pays	Président de la République	Élection présidentielle	5 ans	Les citoyens français	Etat français	Représenter l'État et diriger le pays
 Union européenne	Députés européens	Élections européennes	5 ans	Les citoyens européens	Parlement européen	Participer aux décisions européennes

C. Représenter les autres : une mission et des responsabilités

Activité 5 - La responsabilité des élus

Lors de la préparation du conseil de classe du deuxième trimestre, Chaïma et Maxence ont recueilli plusieurs demandes de leurs camarades. Au conseil de classe, ils doivent prendre la parole. Mais doivent-ils forcément défendre toutes les demandes de leurs camarades de classe ? Le tableau ci-dessous énumère quelques demandes/remarques des élèves, indiquez s'ils doivent les évoquer lors du conseil de classe.

1°) Complétez le tableau 1 comme il convient.

Tableau 1 - Que faire/dire lors d'un conseil de classe ?

Situation	Les délégués doivent-ils l'évoquer lors du conseil de classe ? Pourquoi ?
Paul explique avoir des difficultés à faire ses devoirs à la maison car il est en permanence embêté par sa soeur qui le déconcentre.	Oui car cela perturbe son travail scolaire mais ils doivent s'assurer que Paul est d'accord.
Lila demande à changer de place en classe car elle ne voit pas assez le tableau.	Oui car c'est une demande concrète et simple et cela affecte son travail en classe
Léana trouve que Mathieu ralentit trop le cours. Il est en difficulté et pose souvent des questions dont Léana juge la réponse évidente.	Non, Léana porte un jugement dévalorisant sur un de ses camarades de classe.
Cyril est isolé dans la classe. Il n'a pas vraiment d'ami. Dans la feuille de préparation du conseil, il dit se sentir seul et même être attristé par cette situation. Même les délégués ne lui parlent pas vraiment car ils le trouvent bizarre.	Oui car cela affecte le bien-être de Cyril. Les délégués se doivent de parler aux adultes de ce type de problème même si Cyril n'est pas leur ami.
Plusieurs élèves veulent que la cour soit entièrement réservée au football pendant la récréation.	Non, c'est une demande peu réaliste qui ne tient pas compte de l'intérêt des autres élèves.

2°) Dans le document 1, entourez en rouge les 4 missions essentielles d'un délégué de classe.

3°) Dans le document 1, entourez en vert les responsabilités qui incombent à un délégué.

Document 1 - Délégué de classe, une mission avec des responsabilités

Les missions d'un délégué de classe peuvent se résumer autour de quatre actions :

- **Écouter** : il doit recueillir les avis, les demandes et les difficultés de ceux qu'il représente.
- **Transmettre** : il doit faire remonter ces informations dans les instances où il siège (conseil de classe, CVC, conseil d'administration...).
- **Représenter** : il ne parle pas uniquement en son nom. Il porte la parole de toutes les personnes qu'il représente.
- **Rendre compte** : il doit ensuite informer ses camarades de ce qui a été dit ou décidé, dans le respect de la confidentialité lorsque cela est nécessaire.

Un bon délégué n'est pas celui qui fait ce que ses camarades lui demandent. Il n'est pas là pour obéir aveuglément. Représenter les autres ne signifie pas défendre systématiquement un intérêt particulier. Si la demande d'un élève ou d'un groupe d'élève tend à les favoriser au détriment des autres, le délégué doit chercher une solution acceptable pour tous et tendre vers l'intérêt général.

Chaque mission du délégué de classe entraîne des responsabilités vis-à-vis de celles et ceux qui l'ont élu.

4°) Dans le tableau 2, indiquez pour chacune des situations présentées la responsabilité du délégué.

Tableau 2 - Missions et responsabilités

Missions du délégué	Responsabilité qui lui est associée
Assister et prendre la parole lors du conseil de classe	Avoir préparé avant le conseil ce qu'il/elle doit dire en recueillant les avis des élèves de la classe.
Représenter sa classe	Il représente toute la classe, et non quelques élèves, ses amis ou juste lui-même.
Entendre des informations privées sur la vie d'un camarade de classe lors du conseil de classe	Le délégué a un devoir de réserve (de discrétion), il ne doit pas rapporter les éléments sur la vie privée énoncé lors du conseil de classe.
Participer aux décisions lorsqu'il représente les élèves au sein du conseil de discipline	Le délégué doit penser à l'intérêt général, et pas seulement à l'intérêt particulier de l'élève qui passe devant le conseil de discipline.

5°) Selon toi, le maire d'une commune doit-il satisfaire à toutes les demandes qui lui sont faites ?

Le maire doit écouter les habitants et prendre en compte leurs demandes, mais il doit également arbitrer entre différents intérêts, respecter les règles et les moyens dont dispose la commune et prendre des décisions dans l'intérêt de l'ensemble de la collectivité.

Un représentant est élu pour porter la parole de ceux qu'il représente. Il doit les écouter, transmettre leurs demandes, participer aux échanges et leur rendre compte de son action. Il dispose de droits mais doit aussi respecter des responsabilités. Il doit prendre en compte les différents intérêts et rechercher l'intérêt général.

III. Comment agir au service de l'intérêt général ?

Activité 6 - Le gaspillage alimentaire

1°) Doc 1 - Comment les cantines scolaires essaient-elles de lutter contre le gaspillage alimentaire ?

Les cantines cherchent à réduire le gaspillage en adaptant les quantités servies, en sensibilisant les élèves et en mesurant les quantités de nourriture jetées, afin de mieux ajuster les repas aux besoins.

2°) Doc 2 - Comment l'Union européenne et la France tentent-elles de lutter contre le gaspillage alimentaire ?

L'Union européenne fixe des objectifs de réduction du gaspillage alimentaire pour les différents secteurs de la chaîne alimentaire.

En France, certaines règles obligent notamment les grandes surfaces et certains acteurs de l'alimentation à donner leurs invendus encore consommables à des associations d'aide alimentaire, plutôt que de les jeter.

3°) Doc 3 - Pourquoi cette lutte contre le gaspillage alimentaire est-elle aussi devenue une préoccupation mondiale ?

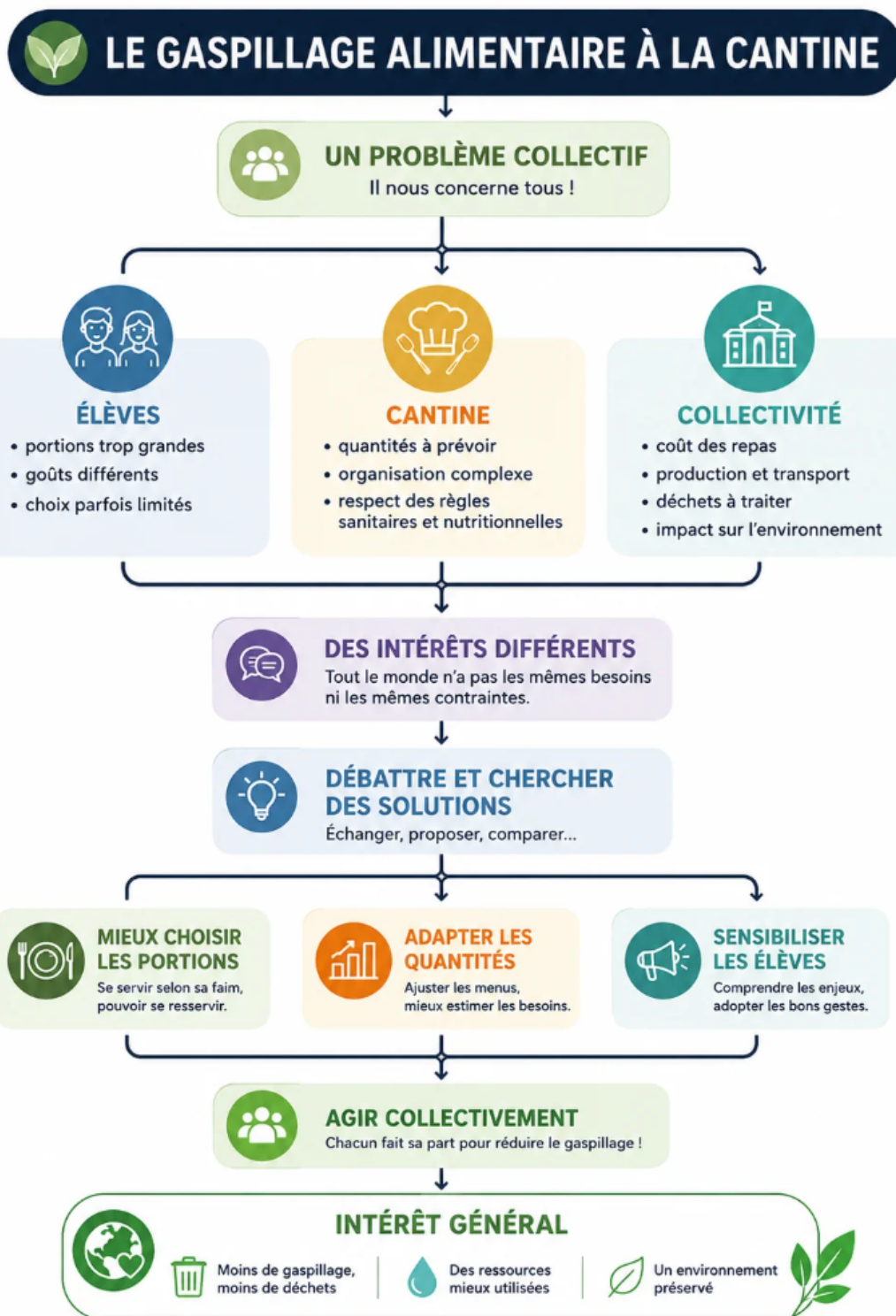
C'est une préoccupation mondiale car le gaspillage alimentaire :

- *Entraîne une perte de nourriture ;*
- *Gaspille de l'eau et de l'énergie ;*
- *Mobilise inutilement des ressources ;*
- *Augmente les déchets ;*
- *A des conséquences environnementales ;*
- *Concerne donc l'ensemble de la planète.*

Le document rattache cette question à l'ODD 12 : « Consommation et production responsables », notamment à la cible 12.3.

4°) Pourquoi la lutte contre le gaspillage alimentaire est-elle un combat d'intérêt général ?

La lutte contre le gaspillage alimentaire est un combat d'intérêt général car elle concerne l'ensemble de la collectivité. Elle permet de mieux utiliser les ressources, de réduire les déchets, de protéger l'environnement et de favoriser une consommation plus responsable. Elle concerne également les générations futures.



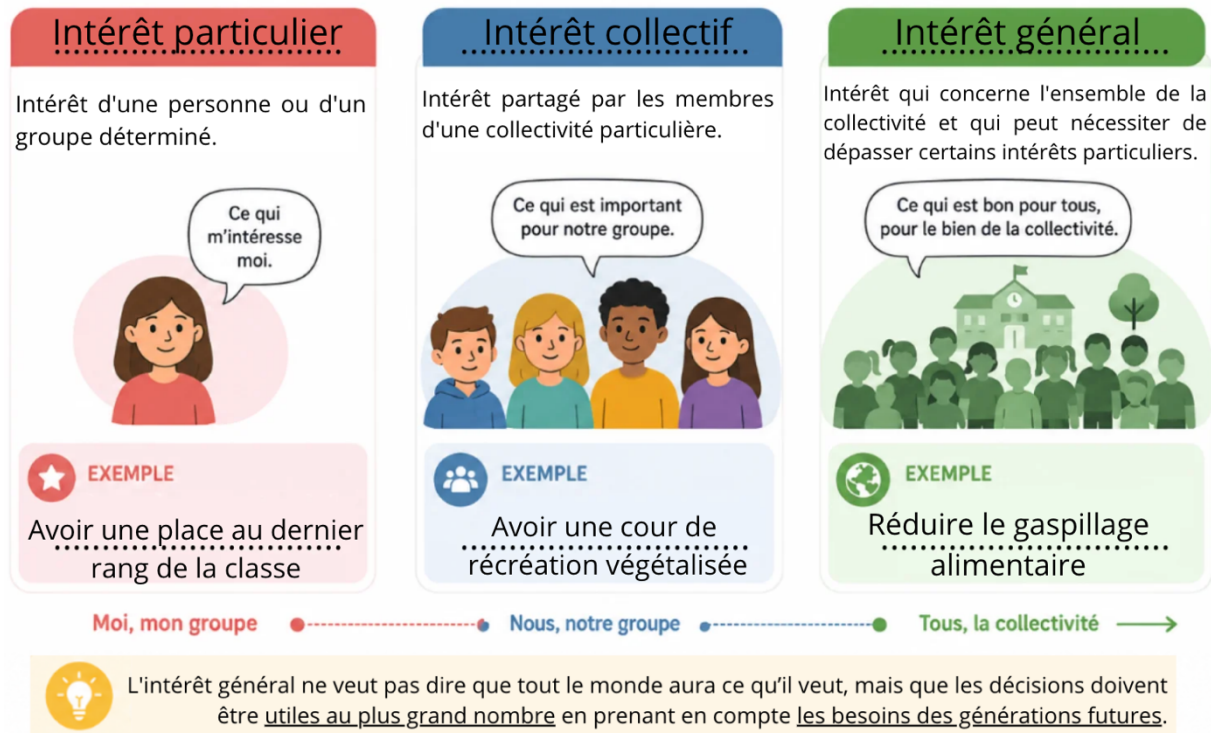
Activité 7 - 3 niveaux d'intérêt

1°) Remplacez dans le schéma ci-dessous à l'endroit qu'il convient les expressions suivantes :

- Intérêt général
- Intérêt collectif
- Intérêt particulier

2°) Donnez un exemple pertinent pour chaque niveau d'intérêt.

≡ 3 NIVEAUX D'INTÉRÊT ≡



Conclusion

Participer à la vie collective, c'est pouvoir représenter les autres, prendre des responsabilités et agir avec eux. Pour servir l'intérêt général, il faut prendre en compte les différents intérêts et rechercher des solutions utiles à l'ensemble de la collectivité.

Fiche d'objectifs

Je dois connaître la signification des mots-clés suivants :

Notions essentielles : Vie collective, Élection, Intérêt particulier, Intérêt collectif et Intérêt général, Représentation, Responsabilité.

Notions d'approfondissement : Isoloir, Majorité absolue, Majorité relative,

Ce que je dois être capable de faire :

- D'expliquer le fonctionnement du collège (missions des personnels et instances)
- D'identifier les missions d'un délégué, les responsabilités qui y sont associées et d'expliquer le déroulement de l'élection.
- D'expliquer pourquoi les citoyens élisent des représentants à différentes échelles et quel est leur rôle.
- D'identifier et d'expliquer en quoi une action peut contribuer à l'intérêt général (gaspillage alimentaire).
- De différencier intérêt particulier, intérêt collectif et intérêt général.